

Je trie mes déchets alimentaires



Suivez le guide !

Vienne
Condrieu
Agglomération



Pour les habitants des quartiers concernés
par la collecte en point d'apport volontaire.

Introduction

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires.

Aussi, Vienne Condrieu Agglomération offre une solution adaptée à votre quartier : la collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire !



Le tri des déchets alimentaires, pourquoi ?



> Réduire les ordures ménagères

Les déchets alimentaires représentent 1/3 de nos ordures ménagères. Avec cette collecte, ils ne seront plus incinérés, mais compostés.

> Fabriquer un compost de qualité

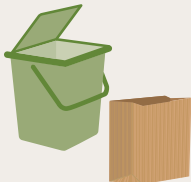
Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont transformés en un compost naturel. Celui-ci est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des paysagistes pour enrichir la terre et nourrir les cultures.

Comment ça marche ?

1

Je récupère mon kit de tri

fourni gratuitement par l'Agglo : bioseau, sac kraft et badge ou application smartphone.



2

Chez moi, je trie mes déchets alimentaires

dans le sac kraft positionné dans le bioseau.



3

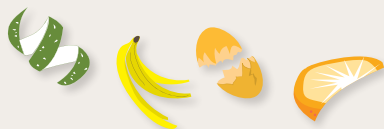
Je dépose mes déchets alimentaires avec le sac kraft ou en vrac dans la borne la plus proche, en utilisant mon badge ou mon application smartphone.



Quels déchets alimentaires sont acceptés ?



Je mets



Préparations de repas

épluchures (dont agrumes, fruits à coque), fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs...



Restes de repas

os, arêtes de poisson, riz, pâtes, fromage et restes d'assiette



Café

marc et filtre



Thé

sachet et vrac



Produits périmés

sans emballage



Fleurs fanées



Je ne mets pas



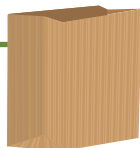
Sacs plastique

même compostables



Emballages

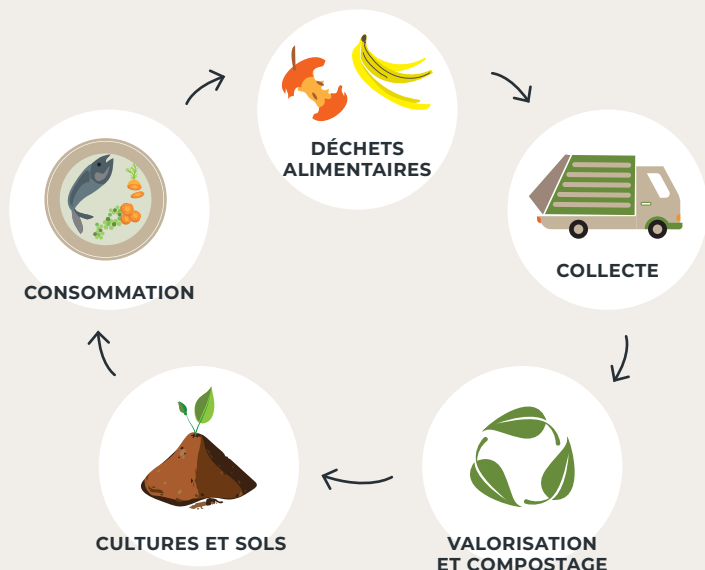
ou aliments emballés



ASTUCE

Je réutilise les sacs de légumes en papier kraft de mon commerçant pour la collecte des déchets alimentaires.

Une fois collectés, que deviennent mes déchets alimentaires ?



**Je trouve une
borne de collecte**
près de chez moi



Je flashe
pour d'infos !



**> Pour récupérer
gratuitement
votre kit de tri**

Rendez-vous sur
le site de l'Agglo,
rubrique :
Mes démarches
> Déchets >
Je demande
mon kit de tri

Un doute ? Une question ?

Retrouvez toutes les informations sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Service gestion des déchets • 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr